



**Coordonnées du club**  
RGC ETOILE 68 SLINS  
Rue du Chainay 61, 4450 SLINS  
0493/33.58.61 ou 0493/33.58.62  
[etoile68slins@gmail.com](mailto:etoile68slins@gmail.com)

## **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**

### **Analyse préliminaire**

#### **1° Les acteurs internes**

Les acteurs internes concernés : les administrateurs,  
les membres de l'ASBL,  
les membres du comité d'organisation,  
les moniteurs/monitrices avec contrat de volontaires,  
les juges,  
les gymnastes,

Les données des **administrateurs** à disposition sont celles :

- exigées par la parution des statuts au moniteur belge : nom, prénom, numéro national ;
- contenues dans la liste des membres : nom, prénom, numéro national, adresse ;
- demandées pour la gestion courante : téléphone fixe, téléphone portable, adresse mail, compte bancaire.

Les données des **membres de l'ASBL ou du comité d'organisation** sont celles :

- exigées pour le dépôt de la liste des membres d'une ASBL : nom, prénom, numéro national, adresse.
- demandées pour la gestion courante : téléphone fixe et/ou portable, adresse mail, compte bancaire.

Les données des **moniteurs/monitrices volontaires** ou des **juges** à disposition sont celles :

- faisant partie du contrat de volontaire : nom, prénom, adresse, téléphone fixe, téléphone portable, date de naissance, numéro de registre national ;
- utilisées dans le cadre des équipements : taille ;
- demandées pour la gestion courante : adresse mail ;
- diffusées éventuellement via publicité du club, site, ..... (photo individuelle ou groupe).

Les données des **gymnastes** à disposition sont celles :

- demandées pour la gestion courante : nom, prénom, sexe, adresse, date de naissance, nationalité, numéro de licence à la Fédération francophone de Gymnastique (FfG), discipline pratiquée ;
- éventuellement diffusées via vidéo et/ou photo de groupe ou en mouvement gymnique ;
- à caractère médical telles que : maladie susceptible d'affecter l'activité sportive, prise de médicaments, allergie à des aliments, matières, médicaments ainsi que personne à contacter en cas d'urgence.

Ces données sont communiquées à la FfG dans le cadre des obligations contractuelles entre le club et la Fédération qui en assure la protection.



**Coordonnées du club**  
RGC ETOILE 68 SLINS  
Rue du Chainay 61, 4450 SLINS  
0493/33.58.61 ou 0493/33.58.62  
[etoile68slins@gmail.com](mailto:etoile68slins@gmail.com)

Dans le club, elles servent uniquement de base à :

- des listes de présence complétées par les moniteurs/monitrices ;
- la demande de licence à la FfG qui conditionne leur assurance accidents ;
- l'inscription aux différents niveaux de compétition ou autres activités gymniques (brevets, ...);
- l'établissement de classements lors des compétitions.

Les données à caractère médical sont connues uniquement des moniteurs ou monitrices concerné(e)s et doivent rester confidentielles.

Toutes ces données sont stockées au secrétariat de l'ASBL sous format informatique uniquement à partir de septembre 2018, sous format papier et électronique pour les saisons antérieures à la saison 2018-2019, et au sein de la FfG.

## **2° Les acteurs externes**

Les acteurs externes concernés : la Fédération francophone de Gymnastique (FfG),  
l'AGPL,  
l'Arrondissement,  
la compagnie d'assurance désignée par la Fédération,  
les fournisseurs.

Les données fournies à la **Fédération francophone de Gymnastique** via le logiciel « Clubnet » sont : nom, prénom, sexe, nationalité, adresse, date de naissance. La transmission de ces données concerne tous les acteurs internes cités dans le premier point. L'**AGPL** a accès à ces informations via le même logiciel. Les données fournies à l'**Arrondissement** sont communiquées par les responsables du club : (nom, prénom, date de naissance) dans le cadre des inscriptions aux activités gymniques (brevets, compétitions). Seule la FfG recevra les données relatives à l'ensemble des affiliés du club.

La FfG devra :

- traiter les données reçues uniquement en fonction de la finalité gymnique ;
- garantir la confidentialité des données ;
- organiser la protection des données reçues ;
- répondre à toute demande des personnes concernées dans l'exercice de leur droit ;
- notifier immédiatement au club toute fuite, perte ou violation relatives aux données de ses membres reçues ;
- préciser le sort des données reçues ;
- communiquer le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données ;
- tenir un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées ;
- mettre à la disposition du responsable de traitement la documentation nécessaire démontrant le respect de ses obligations ;
- préciser les temps de conservation des données reçues.



**Coordonnées du club**  
RGC ETOILE 68 SLINS  
Rue du Chainay 61, 4450 SLINS  
0493/33.58.61 ou 0493/33.58.62  
[etoile68slins@gmail.com](mailto:etoile68slins@gmail.com)

Les violations de données au sein de la FfG devront être signalées dans les meilleurs délais et, si possible, dans les 72 heures au plus tard. La notification doit contenir :

- la description de la nature de la violation des données et leur portée ;
- les coordonnées du délégué à la protection des données ;
- la description des conséquences possibles ;
- les mesures prises ou proposées pour remédier ou atténuer les conséquences de cette violation.

Les données communiquées à l'**assureur de la FfG** dans le cas d'une déclaration d'accident sont : nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de licence, numéro de compte bancaire, date de l'accident, lieu de l'accident, description, certificat médical.

Les données des **fournisseurs** en possession de l'ASBL sont les coordonnées : nom de la firme ou de l'ASBL, adresse et numéro de compte bancaire, coordonnées de la personne de contact. Ces données sont conservées uniquement dans le cadre de la facturation.

### **3° L'origine et l'utilisation des données**

Les données proviennent des membres du conseil d'administration,  
des membres de l'ASBL,  
des membres du comité d'organisation,  
des moniteurs/monitrices,  
des juges,  
des parents et/ou responsables des gymnastes, ou des gymnastes majeurs.

Ces personnes devront, via un document écrit, donner leur consentement à l'utilisation de leurs données personnelles. Cette clause sera inscrite spécifiquement dans la fiche d'inscription des gymnastes en septembre de chaque année sportive. Ce consentement sera libre et éclairé sur l'utilisation des données reçues.

Toutes les personnes ayant fourni des données ont le droit, sur la base d'un envoi postal ou d'un mail :

- d'être informés sur l'utilisation de leurs données ;
- d'avoir accès à leurs données à caractère personnel ;
- de rectifier ces données ;
- de supprimer les données non utiles à la gestion ;
- de faire objection à des pratiques de marketing, à des prises de décisions automatisées et de profilage et à la portabilité des données.

Le club devra :

- déléguer un responsable de la protection des données au sein de l'ASBL ;
- organiser la protection des données ;



**Coordonnées du club**  
RGC ETOILE 68 SLINS  
Rue du Chainay 61, 4450 SLINS  
0493/33.58.61 ou 0493/33.58.62  
[etoile68slins@gmail.com](mailto:etoile68slins@gmail.com)

- tenir un registre de traitement des données ;
- tenir un registre des fuites détectées.

Le club s'interdit toute fourniture de données à des fins commerciales.

Les données relatives aux administrateurs, aux membres de l'ASBL ou du comité d'organisation, aux monitrices et aux gymnastes seront conservées tant que ces personnes seront actives au sein de l'ASBL.

Les contrats de volontariat seront conservés 3 ans après la cessation de l'activité à titre d'archives, les autres données seront effacées.

Pour les administrateurs, toutes les données seront détruites lors de la fin de leur mandat à l'exception de celles contenues dans les statuts coordonnés.

Les données relatives aux gymnastes seront effacées 3 ans après le départ du ou de la gymnaste du club.

L'ensemble de ces données ne sera pas communiqué à l'extérieur sauf à la FfG.

Les données des gymnastes seront

- utilisées en interne dans le club pour créer des listes de présence aux entraînements par groupe constitué ou inscrire aux différentes compétitions ou autres activités gymniques.
- gérées suivant la destination par la personne du club en charge de la gestion ;
- diffusées par groupes d'âges aux moniteurs/monitrices concerné(e)s ;
- portées occasionnellement à la connaissance du conseil d'administration du club en cas de nécessité uniquement.

#### **4° L' organisation de la protection des données au sein de l'ASBL :**

La politique de protection des données au sein de l'ASBL est placée sous la responsabilité des secrétaires de l'ASBL.

Les données mentionnées sont conservées sous format électronique par les secrétaires de l'ASBL sur leur ordinateur respectif. Chaque ordinateur possède un code d'accès unique et est protégé par un logiciel antivirus performant. La seule menace possible, au sein des deux domiciles, serait une intrusion extérieure par un tiers emportant ordinateur ou dossiers informatiques.

Tout problème de sécurité qui surviendrait doit être signalé dans les plus brefs délais et noté dans le registre *ad hoc*.